ADRESSE AUX AMIS DE LA VÉRITÉ.

Sur la malheureuse situation de la France, par le Comte Dupart, Colonel d'infanterie, ci-devant Commandant pour le Roi, à Mahé sur la côte Malabar.

Avril 1791.

AUX AMIS
DE LA
VÉRITÉ.

Par le Comte Duprat, Colonel d'infanterie, ci-devant Commandant pour le Roi, à Mahé sur la côte Malabar.

Avril 1791.

MON caractère fut toujours d'être vrai, de respecter la vertu en quelque lieu qu'elle se trouve, d'avoir en horreur le vice, fût-il sur le trône : aussi ma devise est-elle honneur et vérité.

Si j'ai gardé le silence jusqu'à ce jour sur la dégradante journée du 28 février dernier, c'est que j'avois espéré qu'elle resteroit ensévelie dans le plus profond oubli : mais puisque d'infâmes imposteurs la présentent aux provinces sous tant d'as

pects odieux, contre le parti qu'ils veullent d'étruire, afin d'égarer de plus en plus les peuples. Je vais la rapporter telle qu'elle s'est passée, avec des réfléxions utiles au roi, à l'armée, au peuple et aux gardes nationales.

Le jeudi 24 févrir dernier, l'assemblée vouloit lancer un décrèt foudroyant contre tous les émigrands du royaume. Le club des jacobins, qui dirige tout, qui veut tout anéantir, sentit parfaitement que cette horrible injustice trouveroit de grands obstacles : aussi mit-il en mouvement son armée de brigands, qui depuis si longtems coûte si cher à la France. Elle le voit elle le sent, elle frémit d'horreur, gémit et le soufre....Oh nation ! qu'as-tu fait de t'on énergie !...Elle n'est plus. Tu n'es plus rien.

Cette armée se porta au château des tuilleries, pour intimider le roi et jetter l'épouvante dans Paris. L'armée parisienne marcha, elle se conduisit parfaitement. (C'est une justice que je me plais à lui rendre.) Elle ferma portes et grilles pour empécher la foule d'entrer. On fit venir beaucoup de canon (on ne marche jamais sans en avoir,) mais il est toujours d'un ridicule extrême et d'une inutilité complette. Il n'intimide même

plus, tant on est convaincu, qu'on ne veut, qu'on n'oseroit en faire usage.

Toute la noblesse qui pût-être instruite des dangers qui menaçoient le roi, se porta aussi-tôt au château. Sa majesté se montra parmi ces braves gentils-hommes, leur témoigna toute sa satisfaction : ce qui produisit le meilleur effet. La reine eut son jeu comme à l'ordinaire, tant ces chevaliers français lui avoient inspiré de confiance. Elle leur dit des choses très-obligeantes. Il y en avoit en frac; plusieurs même étoient sans aucune arme quelconque. On étoit accouru tel qu'on s'étoit trouvé : ce qui prouve combien le vrai français à d'amour et de zèle pour son roi; et que lorsqu'il sagit de le défendre on ne consulte plus comment on lui fait un rempart de son corps.

Le nommé Bailly (se qualifiant maire de Paris.) s'étoit aussi porté au château, pour haranguer le peuple. Il eut le succès qu'il a toujours. On se moqua de lui. Un coup de canon, eut été bien plus éloquent que ses fastidieuses harangues. Il est vrai que tout le monde sait qu'elles ne sont que simulées. Enfin voyant qu'il ne pouvoit rien sur cette multitude éffrénée (ce qui devoit être.) Il voulut faire ouvrir les grilles pour la laisser entrer : heureusement

qu'un capitaine de cavalerie, chevalier de saint-Louis et de l'ordre de malthe, témoin de cette atrocité lui parla en termes si énergiques, qu'elles restèrent fermées; et Bailly parut à tous, ce qu'il est, ce qu'il fût toujours.....

Il est bon d'observer qu'il avoit proposé au roi, de reçevoir tous ces brigands; lui représentant qu'il convenoit d'user de beaucoup d'indulgence. Sa majesté lui répondit qu'elle étoit dans son cœur, mais qu'elle n'iroit pas jusqu'à la faiblesse. Que de maux il eut évité s'il eut toujours parlé de même!

Une horde de scélérats, soudoyés, qui, dès le matin investissoit le château, particulièrement du côté du jardin. (La terrasse en étoit absolument remplie.) Plusieurs détachemens de la garde parisienne entrèrent par différentes portes, sur les six heures du soir, la bayonnette au bout du fusil, le peuple cria : à bas la bayonnette. Bailly vouloit que cet ordre fut suivi. La milice indignée, refusa cette fois d'obéir, et cria à son tour, que les honnêtes gens se retirent, nous allons fondre sur la canaille; tout fut à l'instant dissipé. Ce qui prouve que pour rétablir l'ordre, il ne faut que vouloir. Mais nos enragés brigands ont une autre politique, ils veul-

ent égorger le peuple même, ou le faire mourir de faim, lui persuadant que c'est pour son bonheur. Celui-ci le croit par ce que c'est incroyable; il devient tous les jours plus aveugle et plus stupide.

Cette premiere entreprise ayant échoué, on forma d'autres projets : on anonça une nouvelle insurrection pour le lundi 28, car tout est anoncé d'avance, et jamais nulle précaution n'est prise, ce qui prouve la connivence, et qu'on n'en fait plus mistère.

Il est bon d'observer que le samedi 26, Bailly avoit été chez le roi, pour le prévenir que les habitans du faubourg-de-Mousseau, devoient venir aux Thuilleries, pour arracher tous les arbres du jardin. Le roi lui répondit vertement qu'il n'y avoit qu'à faire comme ci-devant, n'y laisser entrer que des gens honnêtes (ce qui n'est pas dificile avec une armée.) On n'osa lui faire ce nouvel outrage. Mais, n'est-il pas abominable que d'indignes factieux, se tourmentent ainsi, pour, chaque jour, commettre de nouvelles horreurs! peut-on penser que le peuple, imagine seul tant de differentes atrocités! Non, personne n'en est la dupe : le peuple est, et sera toujours ce qu'on voudra qu'il soit. Il n'est point d'humiliation qu'on ne cher-

che à donner à ce malheureux monarque?
L'on fait ensuite chanter par dérision ; un *Te deum*. On ordonne de grandes illuminations pendant deux jours parce qu'il est échappé d'un petit rhume. Eh misérables hipocrites ! rendez lui sa liberté ; nous chanterons tous des actions de graces envers le ciel qui l'aura délivré des monstres tels que vous. Ne croyez pas qu'il ait été sensible à votre zèle si puerilement affecté.

Enfin Vincennes paroissoit devoir être le théatre de la guerre de ce jour 28, qu'on n'a cependant regardé que comme une fausse attaqué. On avoit averti, dès la veille, M. la Fayette, qu'il y auroit des troubles dans cette partie. Il ne fit rien pour les prévenir. Cependant la chose étoit pressante. Plusieurs citoyens honnêtes en étoient partis, tant ils étoient convaincus que ce qui étoit annoncé devoit arriver. N'importe le héros n'est pas ému. Enfin les brigrands arrivent le jour et à l'heure indiqués, rien ne leur résiste. Ils veulent gagner l'argent qu'on leur a donné. Ils entreprennent de démolir le château. On fait marcher sur eux un détachement de la milice du faubourg saint-Antoine, commandé par le nommé Santerre : cette milice bien loin de s'opposer au désordre, se joint ainsi que son chef, aux brigands. Ce ne fût que le soir que M. la Fayette arriva avec

quelques bataillons de l'armée parisienne (qui étoient composés de très-braves gens,) ils eurent bientôt dissipé toute la canaille.

Si l'on eut fait le matin, ce qu'on fit le soir, parmi tant d'horreurs, qui deshonnorent la nation, ont eut compté cellelà de moins. On eut évité cette nouvelle insulte faite au roi, et un dégât qu'on évalue au moins à cent mille écus. Mais nous sommes si riches, que cette petite plaisanterie n'a fait qu'ajouter aux moyens déjà si connus de dépenser noblement notre argent..... Serons-nous donc toujours la nation la plus méprisable de l'univers ?

L'événement du jeudi, la fermeté que le roi fit voir dans cette occasion, la majesté royalle qu'il déploya sans crainte ce jour là, et que tant de fois l'assemblée l'a forcé de nous derober, fit que toute la noblesse qui étoit à Paris, se rendit auprès de lui avec de bien plus grandes précautions que le premier jour. Dès le matin tous les appartemens du château furent remplis, tant de gentils-hommes que de citoyens honnêtes, qui aiment leur roi. Il y a voit quantité de fédérés. Il y avoit aussi beaucoup de monde chez differentes personnes attachées au roi. Plusieurs officiers de la milice bourgeoise

étoient parmi nous. La cause étoit commune, l'accord parfait. Nous avions presque tous, épée et pistolets, dans le cas qu'on eut voulu renouveller la scéne de l'horrible nuit du 5 au 6 octobre 1789.

Le club des jacobins frémit de voir que le roi avoit autant de braves défenseurs. Il voulut les éloigner. Il imagina insulter toute la noblesse dans un de ses membres. Un chevalier de saint-louis fut arrêté chez la reine, de la manière la plus indécente, sous le prétexte qu'il avoit sur lui, un petit couteau de chasse en forme de poignard; il fut traduit dabord au corps de garde, delà au district qui l'envoya en prison. On avoit ameuté le peuple contre lui (il vouloit le pendre sur le champ.) Il a été mis en liberté douze ou quinze jours après.

On repandit à l'intant dans toute la ville un libelle ayant pour titre, un aristrocrate chevalierde saint-Louis, arrêté au château, ayant un poignard pour assassiner la reine et monsieur le dauphin; ce qui prouve que tout étoitpréparédepuis plusieurs jours; et que nécessairément il falloit au moins une victime. On répandit aussi une gravure hideuse, qui représentoit la forme des prétendus poignards des aristocrates. Mais elle n'a fait que prouver la noirceur, l'infamie et la bétise de ses auteurs, tant il

est démontré que dans aucun cas on ne pourroit faire usage d'une pareille arme sans se blesser soi même.

Ce chevalier de saint-Louis est connu de tout le monde. Il n'est personne qui n'ait rendu le meilleur témoignage sur son compte, assurant qu'il n'avoit cette arme (qui n'étoit nullement cachée) qu'afin de s'en servir pour défendre le roi, s'il eut été attaqué. n'importe on vouloit qu'il fût assassin.

Tout le monde crut voir dans cette infamie, le projet formé d'en commettre une plus grande. Personne ne devina le vrai. On ne sortit point du château de toute la journée : on alloit, on venoit d'un appartement à un autre ; chaqu'un disoit des choses obligeantes à la milice bourgeoise, qui vraiment s'étoit très-bien montrée jusqu'à l'époque où nous arrivons. Je dois même lui rendre la justice de dire que la garde descendante, voyant le roi en danger, ne voulut point se retirer quand elle fut relevée ; elle doubla avec la nouvelle, ce qui lui valut de notre part les plus grands éloges. Je dis à plusieurs d'entre eux, tant de l'ancienne que de la nouvelle garde. « Je vois bien, soldats, que le roi,
» peut et doit toujours compter sur vous.
» Votre esprit n'a point changé, vous avez

» toujours le cœur d'un vrai français;
» d'un vrai soldat dont les principes ont
» pour base l'honneur. Vous voyez cette
» nombreuse noblesse, elle pense comme
» vous. C'est dans vos rangs que nous
» combattrons tous, pour deffendre le
» roi, si des factieux osoient venir l'atta-
» quer : et nous nous féliciterons en cou-
» rant vos dangers de participer à votre
» gloire. » Ce discours parût les toucher
beaucoup; je fûs très satisfait de leur réponse.

Sur les huit heures du soir, je fûs avec cinq à six personnes chez la Reine : nous y restâmes peu de tems. Sortant de ses appartemens pour revenir chez le Roi, je dis à deux grenadiers qui se trouvèrent sur mon passage (dans leur salle) à peu près ce que j'avois dit dans la journée à leurs camarades. Ils me regarderent d'un air insolent et farouche; leur réponse fût très-impertinente, au point que je leur fis sentir les regrets que j'avois de m'être si mal adressé pour parler des sentimens de l'honneur (qu'ils ne connoissoient pas.) Je crus m'apercevoir que l'esprit du soir, n'étoit plus celui du jour. En effet un peu avant neuf heures, les appartemens étant déjà très dégarnis, on me dit que la garde nationale (qui dans ce moment étoit très en force) bordoit la haye sur l'escalier, sur la porte, et à tous les

postes : qu'elle fouilloit de la manière la plus indécente ceux qui sortoient, prennoit leurs pistolets, et les assomoit de coups, au point que plusieurs en ont été grièvement malades : plusieurs aussi furent trainés en prison d'où ils ne sont sortis qu'une quinzaine de jours après.

Les officiers de cette milice alloient et venoient sans cesse ; on prétend qu'ils n'étoient pas les maîtres de leurs soldats. *Le club des jacobins les avoit travaillés toute la journée. Une grande partie étoient ivres.*

Les tambours rappellèrent de toutes parts : nous crumes que c'étoit pour rétablir l'ordre, il ne le fût point. Notre indignation fut au comble. Si dans ce moment nous fussions sortis tous ensemble, le pistolet et lépée à la main, que nous eussions dit à cette troupe (qui se deshonnorait) ce n'est pas un combat que nous voulons vous livrer ; nous prétendons sortir, nous sortirons, et vous n'oserez nous insulter ; nous eussions passé sur le ventre à tout ce qui auroit eû l'insolence de nous faire obstacle ; nous aurions délivré les prisonniers, qu'ils avoient fait sur nous ; on ne le fit pas, par cet excés fatiguant de prudence qui depuis si long-tems augmente chaque jour

l'horreur de nos maux qui ne finiront que par un coup de tonnerre.

Enfin M. Gouvion major général de l'armée parisienne, avec plusieurs de ses officiers, passa au milieu de nous, non pour aller prendre les ordres du Roi, *on ne les connoît plus,* mais pour tenir conseil avec sa majesté, *si toutes fois on daigne le consulter.* Une demie heure après le Roi vint nous dire que la milice avoit pris de l'ombrage sur ce que nous étions armés de pistolets. *Il est étonnant qu'elle ait eu cet ombrage quand nous sortions et qu'elle ne l'ait point eu quand nous sommes entrés et même pendant le jour.* Enfin le Roi nous dit qu'il désiroit que nous les déposions chez lui, *qu'ils y seroient en sûreté*, et qu'on ne nous fouilleroit plus. Ce desir fût un ordre pour tout le monde, on s'y soumit, on cria, vive le Roi. La milice ne suivit pas ce noble exemple, elle continua de fouiller, elle nous fit cependant grace des mauvais traitemens.

Quand tous fûrent partis ou à peu près, M. la Fayette arriva; il pouvoit être alors onze heures, et sans égard aux engagemens que le Roi venoit de prendre avec la noblesse pour la sûreté de ses armes qui avoient été déposeés dans sa chambre à

coucher,) il les livra au pillage à ses soldats. Ici je ne ferai point de refléxion chaqu'un doit apprécier le trait.

Tous avoient mis leurs noms sur leurs pistolets, afin de pouvoir les reconnoître; on eut l'infamie de publier le lendemain la liste de tous ces noms, sur laquelle on en mit même qu'on n'a voit pas trouvé et qui n'avoient pas été au château, afin de les vouer à la fureur du peuple, comme autant d'assassins qui vouloient attenter à la vie du monarque. Voilà de ces petits traits avec lesquels on veut nous faire adorer la révolution. Cependant cette fois le peuple fût juste. La honte et l'indignation fut le partage de ceux qui avoit fait la liste, et la vénération fût pour ceux qui s'y trouvèrent portés.

Le mardi premier mars, je revins au château sur les onze heures du matin; on ne laissoit point entrer chez le roi; je fus chez le premier gentil-homme de sa chambre (monsieur le duc de villequier) pour en savoir la cause, il me dit qu'il falloit aller chez M. Gouvion, lequel avoit un petit appartement dans la même cour. J'y fûs, je lui fis la même question. Il me dit qu'il avoit donné les ordres les plus précis pour laisser entrer toutes les per-

sonnes connues, qui y alloient d'habitude; que la garde ne repousseroit que ceux que les suisses des appartemens, et les huissiers du cabinet refuseroient : dans ce cas lui dis-je, je dois espérer d'entrer. Sur ces entre faites sept à huit autres personnes entrèrent pour le même objet. M. Gouvion surpris de ce que ses ordres n'étoient point suivis, envoya chercher un officier major pour en savoir la raison. Celui-ci arriva, et lui dit qu'il s'étoit bien donné de garde de les faire exécuter, attendu que la consigne de ne point laisser entrer ayant été donnée la veille, la milice bourgeoise ne se soumettroit pas à la voir changer, le lendemain. M. Gouvion gardant un profond silence sur pareille réponse, je voulus m'aviser de dire, monsieur, il n'est pas nouveau que l'on donne une consigne à des soldats, qu'on la change, ou qu'on la léve absolument. Ce monsieur officier major de la milice, m'interrompit en me disant, monsieur, permettez.... je me tus humblement, haussant les épaules de voir qu'il croyoit, que son habit et ses épaulettes, (sans être vraisemblablement sorti de sa boutique,) lui donnoit bien plus de connoissance dans l'art militaire, que je ne pouvois en avoir acquis pendant trente six ans de service dans plusieurs compagnies à la guerre, et beaucoup de commandemens.

Plusieurs de ces messieurs officiers étoient dans l'appartement, et disoient, sans respect pour leur supérieur qui ne disoit mot; enfin le roi, n'a pas besoin d'autre garde que la milice nationale, certainement c'est la meilleure troupe du monde. *Il en avoit autrefois qui gagnoient des batailles et qui ne l'auroient pas laissé insulter*, et ceux qui voudront le garder, n'ont qu'à prendre l'habit bleu, à paremens blancs. Un chevalier de Saint-Louis, persuadé qu'il le garderoit aussi bien sans ce costume répondit : » tout le monde n'est » pas fait pour porter votre uniforme, » mais nous portons tout le roi dans le » cœur, nous avons tous le droit de le » garder. »

M. la Fayette, avoit tenu le même langage, lorsque dans sa sainte colère il avoit mis au pillage les pistolets de cette brave noblesse. C'est ici que les réfléxions se présentent tout naturellement.

On se rappelle qu'il dit un jour très éloquemment avec beaucoup de véhémence que l'insurrection étoit le plus saint des devoirs? Cette maxime si sublime, si souvent répétée, qui a couru l'europe entière, n'a, cependant été adoptée chez aucun peuple policé; elle reste chez la nation

qui la vit naître, et les seuls brigands l'y mettent en pratique, tant ils y trouvent leur compte. Me permetra-t-il de lui représenter que cette morale tout sainte qu'elle est ne peut je pense trop convenir dans la bouche d'un général d'armée, tant il me paroit dificile qu'il donne des ordres, et qu'il soient suivis. J'ai toujours cru qu'ils falloit qu'un chef fût respecté, que les inférieurs et les soldats fussent soumis ou que tout alloit mal, que même le chef étoit en danger. Tout annonce qu'il en fera la fatale expérience.

Il prétend que tous ceux qui voudront garder le roi, soient enrolés dans sa milice; mais il n'est pas de français, qui n'ait l'ambition de le garder. Voudroit-il donc les commander tous? Comment pourroit-il concilier ce désir avec les droits de l'homme qu'il a si judicieusement fait décréter? nous sommes tous égaux, par-conséquent il ne peut nous commander: l'insurrection, est le plus saint des devoirs; nous voudrions toujours tendre à la perfection, nous serions continuellement en révolte ouverte contre lui, et le roi se trouveroit au milieu de ce désordre: il me paroit qu'il seroit mal gardé.

M. la Fayette dans un ordre qu'il a donné à l'armée parisienne le mardi pre-

mier mars, traite d'indécente la démarche que fit la noblesse d'accourir au secours de son roi, qu'une armée de brigands ménacoit. Il dit ensuite, parlant d'elle: » ces hommes armés dont quelques-uns » par un zele sincére, mais dont plusieurs, » par un zèle très-justement suspect, ont » osé se placer, entre le roi et la garde » nationale. » Cette tournure de phrase me paroît propre à porter tout naturellement à la sainte insurrection.

» Ces hommes armés! » en parlant des descendans de ces illustres fondateurs de la monarchie française, de ces vaillans chevaliers, qui tant de fois ont prodigué leur sang pour la patrie : qu'elle expression digne de son auteur! .... Croit-il que les décrets d'une assemblée avilie aux yeux de l'univers, (dont il est membre) puissent anéantir ce que les tems ne peuvent détruire? Non, il a beau faire. La noblesse s'embellit en viellissant: et plus elle est ancienne, et plus elle est illustre. Il n'est point de puissance qui puisse la détruire. Dieu lui-même ne peut faire que je ne sois ce que je suis. Il peut m'anéantir, mais j'aurai toujours été noble. Il peut en effacer le souvenir, mais, éternellement, j'aurai été ce que je suis; et je le serai jusqu'à mon dernier soupir; et si j'ai des descendans, ils se transmet-

tront les mêmes droits (toujours plus purs,) jusqu'à extinction totale de postérité, si le crime n'en interrompt le cours. Ses expressions sont donc indécentes, et non la démarche de la noblesse qui vient au secours de son roi !

» Dont quelques-uns par un zèle sincère » mais dont plusieurs par un zèle très-» justement suspect ! » une pareille assertion doit être prouvée jusqu'à la plus grande évidence, ou le calomniateur est jugé, seul, digne de tout ce qu'elle offre d'odieux. En attendant les preuves poursuivons notre analyse; essayons un parallelle avec le héros.

» Dont quelques-uns par un zèle sincère. » Le nombre de ceux qui étoient au château étoit prodigieux : quand on dit quelques-uns, on entend dans toutes les langues possibles bien peu, peut-être cinq ou six : ou il y en avoit tant dont les vertus, sont si connues que personne en particulier n'aura l'amour propre d'oser se flater d'être du nombre de ces quelques-uns, d'ailleurs tous ne sont point connus de M. la Fayette, on doit donc se voir confondu, dans la foule de ces plusieurs, dont le zèle est très-justement suspect. On entend par très-justement suspect, dans

toutes les langues possibles, des personnes sur lesquelles on a des soupçons fondés sur quelque certitude antérieure, et très-désavantageuse. Dans la circonstance actuelle, ce ne peut être que sur la fidélité d'un sujet envers son roi, et des intentions qui l'amènent près de lui. Parconséquent, très-justement suspect veut dire ici, surtout quand on est armé de pistolets, qu'on est soupçonné de noire trahison, pour ne pas me servir de plus affreuses expréssions. L'oppinion qu'on veut donner de nous n'est pas flatteuse. La sainte colère de l'heureuse révolution sont prodigieusement les halles !

M. la Fayette est né riche : il a armé un ou deux vaisseaux (sans l'agrément du roi) ; il est allé en Amérique avec le pavillon françois, protéger des révoltés contre leur légitime souverain, avec lequel nous n'étions pas en guerre. Ses richesses lui ont acquis le titre de héros.

Dans le nombre de ceux qui étoient au château, plusieurs (sans être riches) ont fait des actions éclatantes dont ils ne se vantent pas. Il y en avoit qui avoient porté le pavillon françois au secours des rois nos alliés, et qui s'en étoient servis pour porter la terreur chez des tyrans usurpateurs.

Il fait ici violer au roi ses engagemens les plus sacrés vis-à-vis de sa noblesse, qui ne peut en sûreté déposer ses armes dans sa chambre à coucher. Il en est qui ont fait parler sa majesté dans des climats éloignés, comme le plus grand potentat de la terre : quand on avoit dit quelque chose en son nom, tout eut péri plutôt que de ne pas l'exécuter.

M. la Fayette est revenu en France, n'ayant fait pour le roi que des actions que sa majesté devoit désavouer, ou rester compromise aux yeux de l'univers. Le roi l'a comblé de bienfaits et l'a fait maréchal-de-camp. Il en est qui sont revenus, ayant fait des actions que le roi a trouvé glorieuses. On a fait des sacrifices dont il n'y a point d'exemple. On a obtenu quinze cents livres de pension (qu'on ne paye pas). On n'a tenu nul compte des sacrifices, et l'on reste ignoré.

M. la Fayette, comblé des bontés du roi (ainsi que tous les parens de sa femme), il le détrône : il va le faire prisonnier dans son palais à Versailles, avec une armée de trente mille hommes, et une artillerie des plus formidables. L'avant-garde de cette armée est des milliers d'assassins qui vont ensanglanter les marches du trône, qui poursuivent la reine pour l'égorger (pen-

dant qu'il dort), qui, à peine peut se sauver en chemise, pour se réfugier dans les bras du roi son époux. Il les traîne tous deux captifs dans Paris, précédés des têtes de leurs fidèles gardes-du-corps (qui avoient été égorgés en les deffendant); et nous qui, pour la plupart, n'avons éprouvé que des injustices de la part du gouvernement, nous apprenons que cette même horde de brigands vie encore menacer le roi; nous accourons avec notre épée, nos pistolets (nous eussions voulu pouvoir porter des canons, des mortiers à bombe, et toutes les munitions nécessaires pour le deffendre), mourir en combattant dans les rangs de la garde nationale que nous croyons fidèle et nous sommes très-justement suspects!... Voilà les deux tableaux, que le public juge quels sont les très-justement suspects de M. la Fayette ou de nous.

Ne doit-on pas être indigné devoir que lorsqu'on a de si grands reproches à se faire, on ose encore parler avec autant d'indécence de tant de braves deffenseurs du trône, dont la majeure partie sont couverts de nobles cicatrices, seul et unique fruit de leurs glorieux travaux? Mais que ces factieux tremblent! Si le jour des vengeances n'est pas encore arrivé, il ne tardera pas à paroître. Les provinces sont

instruites. Beaucoup de fédérés étoient parmi nous, ils ont partagé notre indignation, ils l'ont communiqué à leurs commettans.

M. la Fayette paroit fort étonné que la noblesse ose se placer entre le roi et la garde nationale. Mais qu'elle est donc la place de cette noblesse quand il s'agit de le deffendre ? N'est-ce pas auprès de sa personne ? N'est-ce pas auprès de la personne des rois, qu'elle à si souvent et si vaillament combattu ? N'est-ce pas auprès de leur personne qu'elle à si souvent remporté des victoires à jamais mémorables.

La garde nationale peut-être brave et je le crois, je crois aussi qu'elle est très attachée à sa majesté ; mais elle nous permettra d'avoir les mêmes prétentions. Mais ce jour là plusieurs étoient ivres !... c'est même la seule chose qui puisse justifier leur conduite envers nous. Il ne faut donc pas être étonné si notre place est de droit auprès du roi !

Nous n'étions pas du goût de la Fayette, nous ne pouvions avoir sa confiance !... Je pense qu'il est inutile d'étendre ici mes réflexions, n'étant pas possible de rien ajouter à l'éloge complet qu'il veut

bien faire de notre façon depenser, en nous privant de ce double avantage.

Il dit avoir pris les ordres du roi, quand il est prouvé qu'il ne lui a pas parlé. Messieurs, les premiers gentils hommes de la chambre de sa majesté, ont donné assez d'extension à cet article pour me dispenser de m'y appésantir. Mais il dit que » le roi de la constitution doit et » ne veut être entouré que des soldats de la liberté «. Ici l'on pourroit faire un gros volume de réflexions, je n'en ferai cependant que de très succintes.

Le rôi de la constitution !... Pour le coup voilà du neuf !... La constitution !... Mais elle n'existe pas !... Elle n'existera vraisemblablement jamais, si nous en jugeons parce que nous connoissons. Ce ne peut-être une constitution : ce n'est qu'un tissu de contradictions manifestes, et de monstruosités qu'il est impossible de pratiquer. De manière que le plus grand roi du monde (c'est-à-dire ci-devant) n'est donc plus que le roi d'une chimère ? C'est une vérité échappée à notre héros, car il est certain que depuis que l'on parle constitution sans savoir pourquoi ni comment le roi n'est plus roi, il n'est même rien.

» Il ne doit et ne veut-être entouré que

» des soldats de la liberté «, je n'en tends pas bien cette phrase. La liberté n'a pas besoin de soldats, elle ne doit et ne peut être gênée en rien; qui dit liberté, dit volonté absolue de faire et d'agir comme on veut. C'est un mot si expressif qu'il ne souffre aucune exception. Des soldats sont au contraire par-tout et dans toutes les circonstances un frein pour contenir, une force pour attaquer ou pour deffendre; or c'est un crime dans nos principes que dattaquer la liberté. Elle cesse d'être liberté si-tôt qu'elle est contenue ou deffendue puisqu'on ne peut la défendre sans l'ôter à ceux qui l'attaquent. C'est une vérité incontestable. Je crains bien que M. la Fayette n'ait fait une grosse injure à la garde nationle, en la nommant les soldats de la liberté, puisqu'elle ne peut en avoir : que c'est absolument dire, qu'ils n'ont du soldat, que l'habit et les épaulettes. L'outrage est sanglant.

Soldats, le voile tombe. Vous voyez maintenant ce que vous avez gagné en abbandonnant le plus grand roi du monde, pour servir trente factieux que je compare aux trente tyrans d'Athènes. Ceux-là firent égorger, par le peuple, beaucoup de nobles et de riches, mais ce même peuple les égorgea bientôt eux-mêmes. Je ne doute nullement que ce même traite-

ment ne soit aussi réservé à nos trente factieux, pour servir de dénouement à la sublime tragédie qu'ils font jouer, je ne porte le nombre qu'à trente, attendu que si ceux-là disparoissoient de dessus la terre, la paix qu'ils en ont bannie y reparoîtroit bientôt.

Croyez-moi, soldats, croyez un véritable ami qui sait justement vous apprécier, qui connoît l'art de vous conduire, qui sait parfaitement que de la manière de vous commander, dépend votre honte ou votre gloire. Vous avez de grands torts, vos chefs en ont d'avantage parce qu'ils n'ont su vous tenir le vrai langage qui vous convient. Vous êtes maintenant dans l'avilissement, vous n'êtes plus rien, quand vous pouvez vous immortaliser, quand vous pouvez être tout : voyez, réfléchissez et choisissez

Vous, troupes soldées de la garde parisienne, particulièrement les ci-devant gardes-françoises, vous devez mieux sentir que tous autres, les vérités que je vous annonce. Vous êtes témoins oculaires de tous les moyens dont on se sert pour tromper de plus en plus les peuples, de ceux dont on fait usage pour les séduire et les porter à commettre toutes les horreurs dont votre patrie est le théâtre. Vous voyez

combien ils sont odieux; vous avez été vous-mêmes séduits et trompés : voyez s'il est un mot de vrai de tout ce qu'on dit depuis près de deux ans pour y parvenir. Vous êtes encore plus humiliés que les troupes de ligne, vous, à qui l'assemblée doit la révolution. Cependant elle a décrété que vous n'êtes point militaires. Quand le ci-devant guet de Paris l'étoit, et que vous étiez le premier régiment de France : cela seul ne devroit-il pas vous faire ouvrir les yeux.

On vous a beaucoup promis : on vous tient peu. On vous a dit que vous étiez les égaux de vos anciens officiers, que par conséquent ils n'étoient point faits pour vous donner des ordres; en conséquence, vous les avez renvoyés (sans considérer le tort que vous leur faisiez). Ils étoient cependant nobles, tous brevetés du roi : plusieurs étoient officiers supérieurs ou officiers-généraux. La majeure partie connoissant parfaitement leur métier. On vous en a donné qui ne sont pas plus que vous; (ce qui, nécessairement, diminue beaucoup la considération) ils sont moins instruits que vous dans la tactique; cependant ils vous commandent. Qu'avez-vous donc gagné?

Vous aviez moins de paye, il est vrai; mais, de votre propre aveu, vous étiez

mieux que vous n'êtes, et plus heureux : vous étiez aimés et considérés; je ne vous dis rien de la considération; mais on ne vous aime pas, et l'on fait tout ce qu'on peut pour parvenir à vous réformer en totalité.

Quand vous étiez au roi, tout auroit manqué, que jamais vous n'eussiez été en souffrance. Vous appartenez maintenant à la ville, bientôt elle ne pourra plus vous nourrir; bientôt elle ne saura où trouver un écu; elle ne sait déjà plus comment elle pourra remplir ses engagemens.

Il est moralement et physiquement démontré qu'il est impossible que les choses subsistent telles qu'elles sont : tôt ou tard tout rentrera dans l'ordre. Pensez-vous que vous serez alors les gardes du roi ? Pensez-vous que cette quantité de braves régimens qui lui sont restés fidèles, souffriront que vous jouissiez de cet avantage quand vous en avez eu tant d'autres sur eux, vous qui l'avez abandonné, vous qui le retenez dans les fers.... Je ne puis achever; mais n'oubliez jamais votre conduite, lorsque, dernièrement, il a voulu partir pour Saint-Cloud. Faites que, par votre repentir, tout le monde puisse l'oublier.

Pensez-vous enfin que ces régimens voyent d'un œil satisfait, que dans l'insurrection, vous ayez un si fort traitement, quand ils n'en ont qu'un

très-modique en faisant leur devoir ? Soldats, réfléchissez sur ce que je vous dis. Voyez en moi le véritable ami du peuple et du soldat, qui ne le caresse point pour le tromper. Si j'étois à votre tête, bien loin de vous donner des jaloux, vous n'auriez que des amis ; et ne croyez pas que ce seroit du sang que je vous proposerois de repandre, j'en suis trop avare ; ce n'est que du mien dont je serai toujours prodigue quand il s'agira du bien de l'état ; mais je voudrois que vous fussiez des soldats, non de la liberté, elle ne veut dire ici que licence, mais des soldats qui portent la terreur chez les ennemis de l'état, et qui font vivre en paix leur pays ; des soldats enfin, dont toutes les actions sont dirigées par l'honneur qui, de tous les temps (avant la révolution), caractérisoit la nation françoise.

Pour peu que vous soyez susceptibles de réfléchir, vous devez voir qu'il est de toute impossibilité que le roi reste avili comme il l'est : sa cause est celle de tous les rois : ils doivent tous la défendre ; aussi tous font-ils des préparatifs de guerre. On vous dit que nous avons trois millions de gardes nationales : en eussions-nous le double, elles seront toujours battues par une petite armée de troupes bien disciplinées, qui connoîtront un chef. La nation n'en a pas : tous les officiers qui ont quelques talens,

ont aussi des vertus ; ils ne serviront pas des révoltés Les régimens qui sont restés fidèles au roi, ne combattront pas contre des troupes qui viendront pour le défendre ; ils passeront de leur côté : vous les aurez pour ennemis, d'autant plus dangereux, qu'ils auront l'honneur françois à venger. C'est alors qu'on verra des citoyens contre des citoyens, ce que vous prétendiez éviter, et ce que votre conduite doit nécessairement amener. C'est alors qu'on ne marchera plus en France que dans des torrens de sang, sur des cadavres et des monceaux de cendre.

Vous êtes braves, je le crois ; mais vous serez mal commandés : vous serez entourés de lâches qui prendront la fuite au premier coup de canon. Pensez-vous qu'un paysan qui n'est jamais sorti de son village, fasse un bon soldat, parce qu'il sera revêtu de l'habit national ? Le désordre et la confusion seront dans l'armée, avant qu'elle ait pu se former : d'ailleurs, je doute qu'il s'en trouve beaucoup qui veuillent faire la guerre à leurs dépens, et pour deffendre une constitution qui les a tous ruinés, et qu'ils veuillent encore s'exposer à voir brûler leurs habitations : ils resteront sur leurs foyers : ils attendront le vainqueur, se soumettront humblement pour tâcher de conserver leurs propriétés. Vous seuls ferez donc la guere ? Direz-vous qu'alors vous

passerez du côté du roi ? Hé bien, on vous fera grâce de la vie, mais vous serez chassés honteusement. Vous voyez donc qu'il est de votre intérêt de prévenir tous les maux qui vous menacent. Croyez-moi, soldats, l'insurrection n'est pas le plus saint des devoirs ; elle conduit au contraire aux malheurs les plus grands : l'exemple est sous vos yeux : je vous ai instruits, voyez ce que vous avez à faire.

Vous tous qui composez l'armée parisienne, je crois vous devoir aussi quelques observations ; elles vous touchent encore de plus près que les troupes soldées. Vous êtes quarante mille hommes bien armés dans Paris : vous avez une artillerie des plus formidables (que vous traînez toujours à votre suite). Cinquante brigands non armés vous font battre la générale quand il leur plaît, et vous ne leur en imposez pas. Sous l'ancien régime, dont on ne veut rien conserver (quand Dieu le père, dans sa toute-puissance et sa divine sagesse l'auroit établi) huit cens hommes maintenoient l'ordre le plus parfait. Les attroupemens (s'ils osoient se former) étoient aussi-tôt dissipés par une patrouille de quatre hommes. Aujourd'hui vous marchez plusieurs bataillons ensemble ; vous traînez vos gros canons, vous ne dissipez rien : si quelques fois vous parvenez à chasser les brigands d'un quartier, ils se

portent

portent aussi-tôt dans un autre, ou bien ils se rassemblent le lendemain, parce qu'ils savent que, malgré vos fières cocardes, vos bonnets à long poil, vos belles épaulettes, vous n'oseriez faire usage de vos forces.

La loi martiale, cette importante loi qu'on a établie, pour avoir l'air de punir le crime, est faite au-contraire pour l'autoriser, même pour l'ordonner (si l'on peut se servir de l'expression) par les longues formalités qu'il faut remplir pour en faire usage. Tout Paris seroit au pillage des brigands; ils mettroient tout à feu et à sang, que vous n'oseriez tirer un coup de fusil, sans la permission du maire; et s'il ne veut pas la donner, s'il est malade, s'il est absent, si c'est lui qui ordonne toutes ces horreurs, ou que les brigands le tuent le premier, pour qu'il ne puissent rien ordonner: faudra-t-il attendre qu'on en ait élu un autre? Vous savez que les élections ne vont pas vîte. Enfin, si l'ordre est donné, on doit crier par trois fois: brigands, retirez-vous. Ils se retireront à la troisième, se mocqueront de vous, et vous n'aurez plus rien à faire, et vos maisons seront pillées et brûlées; vos femmes, vos enfans égorgés. J'avoue que moi, qui ne suis pas un ardent révolutionnaire, ce seul article

de la constitution m'en dégoûteroit pour la vie. Enfin, si les brigands n'ont pu finir en un jour, ils recommenceront le lendemain, toujours avec le même succès. Vous voyez donc que Paris seroit réduit en cendres avant que vous ayez pu le secourir; et vous seriez tous sous les armes, avec vos canons, paisibles témoins de toutes ces horreurs. Vous voyez donc que vous coûtez fort cher à l'état; que vous vous ruinez vous-mêmes, et que vous n'êtes d'aucune utilité; que vous avez l'habit du soldat, que vous n'êtes point des soldats. C'est pourquoi M. de la Fayette vous appelle les soldats de la liberté. J'en suis courroucé pour vous. Peut-être me direz-vous que si les choses étoient portées à ce point, vous prendriez sur vous de faire feu sur les brigands; vous seriez donc des aristocrates? Le comité des recherches vous feroit traduire devant le tribunal de la haute cour nationale, comme criminels de lèze-nation, vous seriez pendus, parce que vous seriez taxés d'avoir voulu faire la contre-révolution.

Une réflexion se présente tout naturellement. Ne voyez pourtant pas en moi un contre-révolutionnaire. Je ne le suis point; je vous prédis même que ce sera vous qui ferez la contre-revolution. Ce n'est pas encore,

vous n'êtes pas encore tout-à-fait assez malheureux; ce sera dans peu que vous ouvrirez les yeux ; mais dans ce moment, vous êtes si aveugles ; vous aimez tant la révolution; vous trouvez que vous y gagnez tant et tant; vous volez avec un si grand empressement au-devant de la faim qui vient pour vous dévorer. Vous vous réjouissez si fort de voir passer tous les revenus du royaume à payer une armée de brigands pour vous persécuter, à fournir des sommes immenses à tous ces clubs des provinces, (il y en a dans tous les villages) disciples de celui des jacobins, à tous ces zelés missionnaires de la propagande, qui vont s'exposer à être pendus, portant vos principes à l'étranger (difficile à convertir) que je serois bien fâché de vous priver de tant d'horribles avantages, qui font vos délices, qui peut-être ne feroient pas les miens ; mais on ne dispute pas des goûts. Voici donc purement et simplement ma refléxion.

N'est-il pas vrai que, puisque la révolution vous plait tant, que vous êtes si flattés d'être ruinés, d'avoir perdu votre état, pour ressembler à un soldat : d'être actuellement sans nulle espèce de religion, quoique l'assemblée nationale n'ait pas encore, par un bon décret, sanc-

tionné par le Roi, défendu à l'être suprême de nous offrir sans cesse tant d'étonnantes merveilles qui annoncent partout son existence. Par conséquent, la nécessité absolue de lui rendre un culte. N'est-il pas vrai qu'il est trés apparent que vous n'avez pas besoin de cette redoutable armée de brigands, pour être entièrement soumis à la volonté suprême de nos très-augustes législateurs? Il me semble donc que c'est une injustice affreuse qu'ils font à votre zélé patriotisme, de s'en servir, pour vous forcer à adorer leurs divins décrets. Vous ne pouvez cependant disconvenir qu'ils les font tous passer par ce fangeux canal. Je trouve qu'il souille vos épaulettes. Les brigands sont donc au moins inutiles. A votre place j'en demanderois la réforme, sur-tout dans un tems où tout est supprimé. Je vais maintenant vous prouver qu'ils vous font le plus grand tort.

Vous vous plaignez, peut-être avec raison, de ce que la France devient déserte. Vous dites que cette quantité d'émigrans en font disparoître tout le numéraire. Je suis complettement de votre avis; mais je viens de vous dire qu'il ne faut pas disputer des goûts. Celui de tous ces émigrans est assez dépravé pour ne pas ai-

mer la révolution ; cependant il est possible qu'ils soient de très-honnêtes gens. Ils ont, j'en conviens la puérile foiblesse de ne vouloir pas être égorgés. Si vous leur passiez ce petit défaut, peut-être ne seriez-vous pas si fort aigris contre eux ; ce n'est pas les décrets qui les ont chassés ; un décret ne tue pas ; c'est l'impunité du crime ; c'est cette armée farouche de brigands à laquelle leurs yeux n'ont pu s'accoutumer ; c'est la vertu opprimée et persécutée qui les a forcés d'aller chercher un asile en pays ètranger, pour y vivre en paix, pour y jouir de cette grande liberté, décretée par l'assemblée nationale sur les opinions religieuses. Ils veulent adorer Dieu dans des temples dont la sainteté n'aura point été profanée par le fer et les ordures des assassins.. Ils peuvent, croyez-vous avoir tort ; mais enfin, c'est leur opinion religieuse. De plus, ils veulent avoir des prêtres qui croient au Dieu qu'ils servent ; ils ne veulent pas nonplus voir fouetter les religieuses, ni les femmes qui refusent de reconnoître pour leurs pasteurs des scélérats intrus, hérétiques, apostats et schismatiques.

Les étrangers vous évitent aussi pour les mêmes raisons, ainsi vous êtes privés

de l'argent qu'ils vous apportoient annuellement, et de celui qui, nécessairement doit sortir de chez vous, pour la subsistance de vos concitoyens que les circonstances ont proscrits. Vous opérerez donc vous-mêmes votre perte, en soutenant vos brigands. Ne dites pas que je suis un aristocrate, parce que je vous éclaire; vous devez au contraire me regarder comme votre ami; je vous assure que vous m'eussiez mieux connu, si je vous avois commandé. Je vous aurois fait jouer le plus grand rôle du monde, ce qui n'étoit pas difficile; au lieu que celui que vous jouez aujourd'hui, est bien plat et bien ridicule. Pardonnez l'expression; je n'ai pas l'art de feindre; d'ailleurs entre amis, on doit se passer bien des choses.

Si les puissances étrangéres se coalisent pour venir vous faire la guerre, ne croyez pas que ce soit pour votre constitution; vous la trouvez superbe; elles la trouvent impertinente et ridicule; mais peu leur importe; c'est, parce que vous violez leurs droits, les traités qu'elles ont faits avec le Roi de France, non avec la nation qu'elles ne connoissent pas, dont elles se sont toutes rendues garantess C'est, parce que vous vous plaisez dans une funeste anarchie, dont elles craignent la

contagion pour leurs sujets que vous cherchez à corrompre aussi, vous devez donc penser que tout doit les porter à vous anéantir et partager ensuite vos dépouilles, après les avoir purifiées par le feu, tant votre venin est pestilentiel.

Direz-vous que les brigands sont tellement en force aujourd'hui, qu'il seroit difficile de les dompter sans un carnage horrible. Cette raison ne sauroit être admissible, attendu que des gens non armés ne résistent point à ceux qai le sont, et l'on est toujours le plus fort, quand on défend la bonne cause. Avec de la justice et de la fermeté, on ne connoit point les obstacles, on vient à bout de tout.

Je vous ai présenté la vérité. J'ai fait ce que j'ai dû; faites ce qu'il vous plaira; mais prenez garde que votre si grande joie si déplacée ne tourne bientôt, et quand il n'en sera plus tems, en un triste deuil et des pleurs bien amers. Vous connoîtrez quel étoit l'ami qui vous donnoit des conseils; mais alors il ne pourra plus rien.

SIRE,

Depuis votre avènement au trône, vous avez toujours été trompé ; mais vous l'êtes aujourd'hui bien d'avantage. Votre trône n'est plus chancelant, il est renversé ; vos peuples sont à la veille d'être anéantis. craignez leur désespoir.

Sire, vos malheurs et les notres sont communs. Depuis long-tems ils paroissoient au comble, cependant chaque jour ils deviennent plus grands, ce qui prouve seulement combien votre royaume étoit puissant, puisqu'il a tant résisté aux violentes secousses que l'enfer déchaîné lui donne avec tant de fureur.

Si vous avez daigné me lire, vous avez dû renonnoître les terribles vérités que je présente à la nation éplorée. Votre majesté doit les sentir plus que tout autre : elles lui sont infiniment plus directes. Sire, si je n'ai pas cet art odieux de flatter les rois, nul ne porte plus loin que moi l'amour, le zèle et la fidélité qui leur sont dus. Daignez donc permettre que je vous parle avec cette respectueuse franchise qui fait essentiellement mon caractère, et qui vous servira bien mieux.

Vos peuples vous doivent amour, respect et soumission, vous leur devez amour et protection. Tous les honnêtes gens du royaume, jaime à croire que c'est encore le plus grand nombre, remplissent leurs engagemens, vous ne tenez les vôtres qu'en partie.

Je n'ai jamais douté de votre amour our eux ; mais vous ne les protegez point.

Direz-vous, Sire, que tout le monde sait que vous êtes dans l'impuissance de la faire? Je sais que maintenant vous êtes dans les fers; mais un Roi les brise quand il veut, surtout, lorsqu'il est dans ceux de ses sujets. Il doit les briser ou mourir, entraînant dans sa tombe la chute de son empire. Alors sa mort est glorieuse; ses engagemens sont remplis; la mort est préférable à votre existence actuelle. Les Rois doivent à la postérité l'exemple des grandes actions.

Je n'ignore point, Sire, que votre cœur est bon, généreux, qu'il veut le bien. Ce n'est pas assez; il faut oser le faire. il est indispensable pour vous: vous le devez.

Si les Rois font les grands ministres, les grands ministres font aussi les grands rois. Ceux que vous avez choisi, font la honte de la nation, ils l'humilient. Je dois même vous reveler que ce choix a prodigieusement aliéné les esprits. Ce n'est pas être sujet fidèle que de vous le laisser ignorer; Ils sont les humbles valets de l'assemblée où siègent vos plus cruels ennemis. Ils trahissent vos intérêts, ceux de l'état, votre propre gloire; ils sont méprisés de tous, détestés de tous; c'est le sort des lâches et des traîtres.

Sire, l'expérience a dû vous faire voir qu'on ne gagne rien à céder toujours. Dans les premiers jours que les états-généraux furent assemblés, vous annoncâtes une espèce de fermeté. Je dis une espèce, parce qu'elle ne portoit point ce caractère d'une volonté absolue, qui fait qu'on ne lui résiste pas. La crainte se montroit dans toutes vos actions. Vos ennemis s'en sont aperçus ; la crainte alors étoit leur partage, une insolente audace l'a dérobée à vos ministres. Ils vous ont fait entendre qu'il falloit céder en partie pour conserver ce qui restoit. Vous avez cédé : votre puissance fut affoiblie ; sans cependant être absolument détruite.

Vos ennemis devenus plus puissans par ces petits avantages, ont formé des projets pour de plus grandes entreprises ; ils ont abandonné les intérêts de l'état, seul objet pour lequel ils étoient appellés, afin d'anéantir entiérement votre puissance, et de s'en revêtir eux-mêmes : ils y sont parvenus avec cette différence, que vous étiez Roi, qu'ils sont d'odieux tyrans. Vos peuples ont donc perdu. Vous êtes donc responsables devant Dieu et devant les hommes des maux qu'ils ont soufferts, et qu'ils soufffrent encore, si vous ne vous empressez de les réparer.

Ce n'est pas dans un jour qu'ils ont

tout envahi ; leur marche étoit même lente. La crainte souvent marchoit la première. Vos ministres ne l'ont pas apperçu, parce qu'elle étoit aussi de leur côté ; vos ennemis, plus habiles, l'ont reconnu. Ils ont mis leur audace de front, et vous avez été vaincu.

Votre majesté voit donc que sa trop grande condescendance n'a produit aucun avantage. Il est difficile d'imaginer qu'il fut arrivé pis en mettant plus de résistance. Elle voit que plus elle céde, et plus on exige. Elle vient de l'éprouver récemment. Il n'est cependant que de l'infini dont on ne voit jamais la fin. On réduit à rien ce qui est fini ; voilà l'état actuel de votre puissance et de votre empire.

Vous aviez fait de bien grands sacrifices, lorsque l'assemblée a déterminé, dans sa fureur destructive, votre véto suspensif. Vous pouviez donc en faire usage, sans vous compromettre, sans aller même contre ses décrets, puisque vous vouliez y être soumis ; elle n'auroit osé le trouver mauvais, devant être permis de jouir de ce qui est accordé. Si un décret ne peut être une loi que par la sanction que vous y aurez donné, vous participez donc, en le donnant, au tort qu'il cause à vos peuples !

Elle a déclaré que vous étiez le chef suprême de l'armée, vous pouviez donc aller la commander, sans contrevenir encore aux décrets. Si vous l'eussiez fait, Sire, nul soldat ne se fût deshonnoré. La France ne seroit pas affligée de tous les maux qui la dévorent. Mais vous avez reçu et vous recevez encore avec une résignation (peu commune aux rois) toutes les humiliations qu'on vous donne, et vous ne profitez pas des avantages qui vous sont offerts. Qu'en doit-on conclure? que vous êtes horriblement mal conseillé; que vos ministres sont d'une lâcheté épouventable, ou qu'ils sont d'insignes traîtres. Pardonnez-moi, Sire, si je vous dis de si grandes vérités; mais il n'est plus possible de vous les taire, sans vous trahir.

L'assemblée a décreté qu'en vous residoit le pouvoir exécutif, vous n'exécutez rien. Si vos ministres, quelquefois osent exécuter en votre nom les décrets de l'auguste sénat, ils sont dénoncés comme criminels de lèze-nation; s'ils ne font rien exécuter, ils sont encore dénoncés pour le même crime, et votre majesté ne dit mot: il faut cependant agir, ou ne point agir, il n'y a point de milieu la nature entière est soumise à cette loi, l'assemblée elle-même (qui les viole toutes) est forcée de si soumettre aussi.

Sire, par la plus funeste et la plus maladroite politique du monde, il étoit détiquette à votre cour (elle y est encore) de n'admettre à votre audience particulière que des personnes de votre intime société. Cependant il faut convenir que ce n'est pas chez ces gens-là que se trouvent les plus grandes lumières, ni la plus grande fidélité, la reine et votre majesté en font aujourd'hui la déplorable expérience.

J'ai fait humainement tout ce qu'il étoit possible (même depuis peu) pour en obtenir une; c'étoit toujours envain, j'ai pris la liberté de vous adresser des mémoires, je ne sais ce qu'il sont devenus. J'ose pourtant dire à votre majesté que si elle avoit voulu suivre les conseils que je lui aurois donnés, elle ne seroit pas dans l'état facheux où elle est, ni la nation non plus; il y a long-tems que tout nous menoit à grand pas à la fatale époque où nous sommes parvenus.

enfin, Sire, n'ayant pu parvenir à me faire entendre directement de votre majesté, mon zèle me porte à lui parler à la face de l'univers, jespère qu'elle daignera m'excuser en faveur du motif, et quelque soit le sort qui m'attend, je brave tous les dangers pour servir ma patrie et mon

roi. Mais, SIRE, croyez moi faites de mures réflexions, il en est tems encore, tout n'est pas perdu, cependant pour peu que vous differiez, tout le sera pour vous; la nation, un jour reprendra toute sa splendeur, il y va de votre gloire qu'elle puisse dire vous la devoir.

Si j'étois votre ministre de la guerre (même en suivant les décrets de l'assemblée) vous seriez roi, ce ne seroit pas à moi qu'elle ordonneroit d'agir, et en même tems de ne point agir, elle seroit plus conséquente dans les décrets qu'elle m'adresseroit.

Je suis avec le plus profond respect.

SIRE,

De votre majesté, le très-humble, très-fidèle et très-soumis serviteur et sujet,

LE COMTE DUPRAT.

Se trouve chez Brille, libraire à l'assemblée nationale, ou rue de Chartes au coin de la rue Saint-Nicaise, chez le limonadier.